

OBJECTIFS :

- Maîtriser le concept du Sauveteur Secouriste du Travail
- Savoir utiliser ses compétences de sauveteur secouriste du travail au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
- Savoir intervenir face à une situation d'accident de travail



PERSONNES CONCERNÉES :

Toute personne présente dans votre entreprise, désignée pour devenir SST

PREREQUIS :

Maîtrise du français
Avis de non-contre indication médicale

Accessibilité des personnes en situation de handicap nous contacter

DURÉE :

FORMATION INITIALE
2 JOURS / 14 HEURES

FORMATION RECYCLAGE
1 JOUR / 7 HEURES

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

4 à 10 personnes maximum par groupe

(au-delà ajouter 1h supplémentaire par stagiaire)

VALIDATION :

En cas de réussite aux épreuves certificatives, un certificat de S.S.T. sera délivré au candidat avec une validité de 24 mois

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Méthodes adaptées aux groupes et aux modules : active, démonstrative, interrogative. Ateliers d'apprentissage, mises en situation d'accidents simulés.

PROGRAMME DE FORMATION :

- ❖ Le Sauveteur Secourisme du Travail :
 - Les principaux indicateurs de santé au travail dans l'établissement ou dans la profession.
 - Le rôle de sauveteur secouriste du travail. Le cadre juridique de l'intervention du SST.
- ❖ Rechercher les risques persistants pour protéger Formation générale à la prévention le mécanisme de l'accident :
 - Appréhender les concepts de danger, situation dangereuse, phénomène dangereux, dommage, risque. connaître les principes de base de la prévention.
 - Rendre le SST capable de « Protéger » en utilisant les notions.
 - Développées dans la législation actuelle relative à l'évaluation des risques (code du travail, articles L 4121-1 et suivants).
- ❖ Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :
 - Connaître l'alerte aux populations.
 - Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.
 - Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer lui-même.
- ❖ Protéger à prévenir :
 - Connaître les principes de bases de la prévention -Identifier sans s'exposer soi même des dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident.
 - Définir les actions de prévention ou de protection pour la suppression des risques.
- ❖ Examiner la victime pour faire l'alerte Est-ce que la victime :
 - Saigne abondamment ?
 - S'étouffe ?
 - Répond aux questions et se plaint ?
 - Respire ?
- ❖ Alerter à informer :
 - Organisation des secours dans l'entreprise.
 - Organisation et mise en œuvre des secours publics.
 - Cas particulier : la sirène d'alerte à la population en cas de risques industriels majeurs.
 - Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou aux personnes chargées de prévention dans l'entreprise.
- ❖ Secourir Face à une situation d'accident, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable d'effectuer l'action appropriée à l'état de la victime :
 - La victime saigne abondamment.
 - La victime s'étouffe.
 - La victime répond, se plaint de sensations pénibles ou présente des signes anormaux.
 - La victime présente des brûlures.
 - La victime parle mais ne peut effectuer certains mouvements.
 - La victime répond, présente des plaies.
 - La victime ne répond pas, elle respire.
- ❖ Risques spécifiques :
 - Tout risque qui nécessite de la part du SST une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle qui est enseignée dans sa formation de base.
 - L'avis et la participation du médecin du travail dans ce domaine est particulièrement important.

RECYCLAGE :

Renouvellement tous les 2 ans